

LE J^{PETIT} DE BERVILLE JOURNAL

Bulletin municipal

Chef de publication : Martine Baudin
Rédaction : M. Baudin, M. Perthus
Maquette : M. Perthus
Tirage : Procopy



Pour mieux connaître notre village ...
Découvrez sur internet
Le site de la commune de Berville :
www.berville95.fr

N° 11 - JANVIER 2012

Le mot du maire

Le Conseil Municipal et moi-même,

vous présentons, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, nos vœux sincères de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année.

Revenons sur les principales réalisations en 2011 :

- Le déblocage des aides départementales nous ont permis de réaliser un certain nombre de travaux de voirie. Les travaux de sécurisation de l'entrée du village par la D22E sont en cours.
- Nous avons poursuivi la rénovation de la mairie. Les locaux sont maintenant plus accueillants. Il nous reste à y apporter une touche finale en remplaçant le mobilier, plus qu'usagé...
- Les travaux de maîtrise du ruissellement, suspendus à cause de pluies importantes, reprendront incessamment.
- Au niveau de la communauté de communes, le projet de crèche est maintenant bien engagé. L'entretien de la voirie se poursuit, des itinéraires de randonnées vont être réhabilités sur l'ensemble du territoire.

Merci aux membres du Foyer Rural pour toute l'énergie investie dans l'animation du village. Nous avons toujours grand plaisir à nous retrouver lors des différentes manifestations.

Remercions également les membres du CCAS, des commissions communales, le personnel municipal pour leur implication dans la vie du village.

Encore une fois, bonne année à toutes et à tous, et bonne lecture.

Martine Baudin



Sommaire :

- P. 2 : Travaux**
- P. 3 : Budget, Urbanisme**
- P. 4 : Communauté de Communes**
- P. 5 : Fête de la Pomme**
- P. 6-7 : Vie du Village**
- P. 8 : Running Club de Berville**
- P. 8-10 : Berville Animation**
- P.11-12 : Berville Flash**

Travaux

Voirie communale

Au cours de l'année 2011, nous avons procédé aux réfections de la rue de l'Enclos Robert, de la rue des Peupliers, et de la rue de la Reine Blanche au Coudray.

Diverses réparations ponctuelles ont été effectuées rue d'Heurcourt.

Le Conseil Général a consacré un budget significatif à la réfection de la D22 et D22E (chaussée et panneaux) à la suite de l'hiver rigoureux.

Locaux communaux

Les fenêtres de la mairie ont été changées.

Le secrétariat de la mairie a été repeint, le vieux mobilier sera changé en 2012 ainsi que les anciens panneaux extérieurs d'information municipale.

Bancs du village

Les bancs sur la place du Carouge ont été remis en état.

Rétablissement de la mare rue des Gorgets

Un terrain en zone humide, à la sortie du village, rue des Gorgets, a été acquis par la commune.

Sur ce terrain existait autrefois une mare qui est rétablie au fond de la parcelle. Ce site restera un espace naturel, fauché au minimum pour éviter son embroussaillage. L'aménagement de ce site a obtenu une subvention par le Parc Naturel Régional du Vexin français.

Création d'un circuit de promenade autour de Berville

et réouverture de la sente du chemin rural N°17 dit « des vignettes »

La Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron a entrepris la réhabilitation d'itinéraires de randonnées sur l'ensemble de son territoire. Huit circuits seront ainsi balisés et présentés dans un topoguide. A Berville, dans le cadre de cette opération, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Val d'Oise (CODERANDO) a défriché et ouvert la sente entre la départementale 22E et le château d'eau, permettant une balade en boucle autour du village.

Maitrise du ruissellement :

Ces travaux importants comportent deux phases.

- **Ruissellement sur le plateau** : deux diguettes, destinées à retenir les eaux pluviales et à ralentir leur ruissellement de façon à éviter le ravinement, ont été construites sur le plateau en 2011. Il reste à réaliser un talus enherbé sur la plateau agricole.
- **Rue d'Heurcourt** : La récupération des eaux de ruissellement de la rue d'Heurcourt sera réalisée en 2012.

Dossiers en cours

Rue des Vignes :

Le Conseil Général a programmé sur notre demande des travaux visant à améliorer la sécurité à l'entrée du village par la D22E (rue des Vignes). Ces travaux vont consister en l'élargissement de la chaussée et en la création d'un cheminement piéton aux endroits qui le nécessitent.

Réhabilitation de l'abribus rue des Vignes, au cimetière, réhabilitation du portail et du bâtiment ancien du cimetière, et création d'une réserve d'eau :

Les subventions du Parc Naturel Régional du Vexin sont accordées et les travaux seront effectués au printemps.

Restauration des 4 calvaires du village :

Le nettoyage, la réfection et le traitement des pierres des quatre calvaires du village seront effectués au printemps.

Toiture du chœur de l'église :

Ce dossier est toujours en attente de l'autorisation administrative des travaux.

Assainissement :

Nous attendons les accords de subvention de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

Budget

Le budget 2011 adopté à l'unanimité s'équilibre en recettes et dépenses et s'élève à :

- 338 398,62 € pour la section de fonctionnement,
- 235 450,00 € pour la section d'investissement.

Des dépenses stables ont permis à la commune, cette année encore, de ne pas augmenter la pression fiscale. Ainsi, les taux d'imposition des trois taxes directes sont restés inchangés pour 2011 :

- 6,28 % pour la taxe d'habitation,
- 11,23 % pour la taxe foncière bâti,
- 49,54 % pour la taxe foncière non bâti.

Urbanisme

Les constructions à Berville comme ailleurs sont réglementées par la loi.

Tous travaux (clôture, fenêtre dans le toit, véranda, etc.) nécessitent une autorisation préalable.

Depuis le 1^{er} Octobre 2007, s'applique une réforme des autorisations d'urbanisme.

Suivant les travaux envisagés, vous aurez à demander:

Un permis de construire, un permis d'aménager, un permis de démolir ou une déclaration préalable.

Les délais sont garantis.

La liste des pièces devant accompagner le dossier, est fournie avec les nouveaux formulaires.

L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes en une seule fois avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier.

Toutes les demandes de déclaration et de permis de construire sont affichées en mairie.

RAPPEL:

**Tous travaux extérieurs nécessitent une autorisation préalable à retirer en mairie
(Permis de construire / de démolir, autorisation de travaux /de clôture...)**

Demandes de permis de construire accordées

49, rue du Carouge	12/05/2011	Construction maison individuelle
49, rue du Carouge	19/12/2011	Construction maison individuelle

Demandes de travaux accordés

18, rue des Jorets	08/01/2011	Pose de 3 fenêtres de toit
87, rue d'Heurcourt	12/02/2011	Remplacement portillon et portail
18, rue des Jorets	11/04/2011	Pose d'un portail
22, rue d'Heurcourt	02/04/2011	Changement fenêtres et pose appuis de fenêtres
40, rue du Carouge	30/05/2011	Réfection toiture et clôture
6, rue de l'Enclos Robert	11/07/2011	Ravalement et pose d'isolant
Rue Tillard	05/09/2011	Création terrain à bâtir
Mairie de Berville	17/11/2011	Réfection abribus rue des Vignes, réhabilitation cabane et pilier droit du portail du cimetière

Vidange des fosses septiques

Un entretien régulier est indispensable au bon fonctionnement de vos installations, notamment une vidange des fosses septiques et toutes eaux est préconisée tous les 4 ans.

Le groupement de la vidange de plusieurs fosses (5 au minimum) lors d'un même déplacement permet d'obtenir un prix avantageux auprès des fournisseurs.

Si vous souhaitez faire vidanger votre fosse, inscrivez-vous en mairie avant le 30 mars.

Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits,

la vidange sera programmée dans les semaines qui suivent, à une date qui vous sera communiquée.

Communauté de communes de la Vallée du Sausseron

Siège et secrétariat : Mairie de Vallangoujard - Président : Marc Giroud
Tél : 01 34 66 28 25 - Int : www.valleedusausseron.fr

*Crée en décembre 2002 et regroupant 12 communes soit 8 500 habitants :
Arronville, Berville, Ennery, Epiais-Rhus, Génicourt, Hédouville, Hérouville, Labbeville,
Livilliers, Menouville, Nesles la Vallée, Vallangoujard
Budget annuel de 3,8 millions d'euros pour la section de fonctionnement
et de 4,3 millions d'euros pour la section d'investissement*

Les compétences transférées à la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron, dont nous faisons partie, sont aujourd'hui :

La compétence économique.

Par l'acquisition, l'aménagement et la gestion de parcs d'activités intercommunales tels que «le Parc d'activités des Portes du Vexin » à Ennery, la communauté créera des emplois et apportera des recettes pour le financement d'actions futures. A ce jour, 95% des terrains sont vendus. Les entreprises s'installent progressivement. Concernant l'installation d'une centrale électrique photovoltaïque, la CRE (comité de régulation de l'énergie) qui autorise les créations et accordent les subventions donne une priorité absolue aux installations des fermes voltaïques dans le sud. Par conséquent, notre dossier a peu de chance d'être accepté.

La voirie communautaire.

Elle gère l'entretien des routes intercommunales (avec un budget annuel de 250 000 € dont 75 000 € de subvention départementale) et des talus avec un fauchage printanier et automnal partiel afin de préserver la biodiversité. En 2011, la communauté a fait procéder à la réfection d'un tronçon de la route entre Berville et Arronville et au bouchage des nids de poule sur les routes intercommunales.

L'enfance est une des priorités de la Communauté de Communes.

La crèche :

A ce jour, l'étude de faisabilité, le programme technique, le programme environnemental (elle doit être construite avec l'obtention du label de haute qualité environnementale) et l'estimation de l'équipement pour la construction d'un point multi-accueil (crèche, centre de loisirs pour les 3/6 ans, RAM et jardin pédagogique) ont été réalisés. Le terrain à Ennery est acquis et le financement se finalise.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

6, rue des Sablons - 95 650 Génicourt - Tél : 01 34 42 69 29 - ram.genicourt@orange.fr

Il permet le regroupement d'assistantes maternelles accompagnées d'enfants, autour de réunions à thèmes et d'activités d'éveil pour les enfants (ateliers bibliothèque ou éveil musical).

C'est également un lieu d'information tant pour les assistantes maternelles que pour les parents (convention collective, contrats de travail, modes de garde, éveil et développement de l'enfant..)

Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Tél : 01 34 42 69 29

Ces lieux permettent d'accueillir des enfants de **3 mois à 3 ans** accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, assistantes maternelles) et de favoriser les échanges.

Des questions peuvent y être abordées avec les professionnels.

Association des Œuvres de Jeunesse d'Ennery (AOJE)

9, chemin d'une ruelle à l'autre 95300 Ennery Tél : 01 30 38 11 84 e-mail : aoje@free.fr

Ce centre accueille les enfants de **6 à 12 ans** au sein du **centre de loisirs**, et les jeunes de **12 à 18 ans** au sein du **pôle ados** avec plusieurs propositions de mini-séjours.

L'AOJE propose des activités variées telles que l'initiation aux **rollers** pour débutants et confirmés, l'initiation au **trampoline**, le **football en salle**, des rassemblements le samedi après-midi.

L'association organise également un **camp de neige** pendant les vacances de février et des **colonies de vacances** en juillet.

Santé

A l'initiative de la Communauté de Communes, des défibrillateurs automatiques ont été installés sur l'ensemble du territoire de la Communauté. A Berville, il se situe sur la façade de la mairie.

Son utilisation est simple et elle est à la portée de chacun.

13ème Fête de la Pomme le 13 novembre

Berville accueillait le dimanche 13 novembre la 13ème fête de la pomme organisée par l'association « Connaître et Protéger la Nature de la Vallée du Sausseron » en association avec « les Croqueurs de Pommes » et le soutien du Parc Naturel Régional du Vexin.

De très nombreux visiteurs ont pu profiter de cette journée riche en activités et animations.

Dans la matinée, plantation d'un pommier et démonstration de taille, balade dans le village et visite du verger planté en 2001, lors de notre 1ère fête de la pomme, concours de cidre et repas campagnard (au menu, boudin aux pommes et tarte aux... pommes) dans la salle communale.

Dans l'après-midi, projection d'un diaporama sur les rapaces nocturnes d'Ile de France commenté par Gwenaël Torres. Celui-ci permet d'expliquer aux spectateurs le mode de vie et les menaces pesant sur les espèces de notre région. « Des histoires de pommes » étaient contées par Tsvika.

Tout au long de la journée, promenades à dos d'âne, marché du terroir, atelier de fabrication de jus de pommes, exposition de photos, librairie, atelier nichoirs, ...

Autour de cette journée, des animations ont eu lieu dans les écoles du RPI sur les rapaces, les vergers, les variétés de pommes ...



L'atelier de fabrication de jus de pommes avec du matériel traditionnel

Les presseurs ont tourné sans relâche pour offrir un délicieux jus de pommes fraîchement pressé aux visiteurs.



Le Marché du Terroir

Il a regroupé des artisans charcutiers, chocolatiers, des producteurs de miel, de cidre... Les nombreux stands se partageaient les faveurs du public

En 2001, le premier verger (35 pommiers) de l'opération « des pommes et des chevêches » fut planté dans une pâture de Berville à proximité d'un nichoir vide malgré la présence proche d'un couple nicheur. Il faudra attendre plusieurs années et le développement des arbres fruitiers pour voir une modification du milieu, principalement par l'augmentation du nombre d'insectes (la chevêche en est grande consommatrice) pour constater l'installation d'un couple dans ce nichoir. Entretemps, avec les programmes de lutte contre l'érosion du contrat de bassin de la vallée du Sausseron, ainsi qu'un programme communal de restauration et de plantation de vergers subventionné par le PNR du Vexin français, près de 200 arbres fruitiers ont été plantés, 50 vieux arbres taillés, plus de 3 000 mètres de haies champêtres créés. L'ensemble de ces actions et l'installation de nouveaux nichoirs sur le site ont permis en 2010, l'installation de 2 nouveaux couples de chevêches.



2001, plantation du verger



En 2010



Jeune chouette chevêche

Vie du Village



11 Novembre

Pour le jour anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, les bervillois se sont recueillis devant le monument aux morts pour saluer la mémoire des enfants de Berville morts au champ d'honneur.

LA BIBLIOTHEQUE EST OUVERTE A TOUS

LE MARDI de 16 à 19 heures

(hors vacances scolaires)

Les livres et les CD sont à votre disposition gratuitement!!

Recherche documentaire possible sur internet

Vous pouvez réserver les livres et CD répertoriés sur le site de la Bibliothèque Départementale de Pontoise

(www.cg95.fr/biblio/bdvo)

Elle accueille 1 fois par semaine les élèves de l'école

Noël à Berville



Pour Noël, nos petits Bervillois ont déjeuné dans un lieu qu'ils affectionnent particulièrement : chez Mac Donald. Ils se sont ensuite rendus au cinéma de Méru pour assister à la projection du dessin animé « le Chat Potté ». Pour les plus grands, deux places de cinéma à l'UGC leur ont été offertes afin qu'ils aillent voir le film de leur choix.

Quant à nos anciens, c'est dans la joie et la bonne humeur que Messieurs Wallard et Ancel ont partagé d'agréables moments avec eux en leur apportant de gros colis gourmands .

Merci de vous manifester auprès du CCAS si vous êtes âgés de 65 ans et plus.

Vie du Village

L'école

Cette année, 45 élèves du CE2 au CM2 fréquentent l'école de Berville :

- les CE2 (19 élèves) sont avec Melle Camille Vambacas.
- les CM1 et CM2 (26 élèves) sont avec Mme Aurélie Delacourt, nouvelle directrice de l'école.

L'école d'Haravillers accueille 65 élèves de la PSM au CE1 :

- les PSM et la moitié des MSM (22 élèves) sont avec Mme Karine Vronsky et Mme Aurélie Droulez.
- l'autre moitié des MSM et les GSM (20 élèves) sont avec Mme Laurence Madec.
- les CP et les CE1 (23 élèves) sont avec M. Laurent Cange, directeur de l'école d'Haravillers.

Soit un effectif global de 110 élèves pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal



Spectacle de fin d'année



*Cross d'Arronville 1 coupe et
15 médailles pour nos champions en herbe*

Afin de diminuer le coût de la classe découverte qui emmènera les enfants de CP, CE1, CM1 et CM2 au printemps prochain dans le Vercors, le RPI et les parents d'élèves ont organisé diverses actions qui ont toutes rencontrées un grand succès : vente de crêpes à la fête de la pomme, et à l'occasion des fêtes de fin d'année, vente de sapins et de chocolats « Léonidas » aux habitants de Berville et d'Haravillers.



Stand crêpes



← Jus de pommes à l'école

A l'occasion de la fête de la pomme, des actions ont été menées au sein du RPI par l'association « Connaître et protéger la nature » et le Parc Naturel du Vexin : plantation d'arbres fruitiers dans les deux villages du RPI, dissection de pelotes de rejection et confection de jus de pommes suivie de la dégustation. Une observation nocturne des rapaces est prévue en mars 2012;

Bien d'autres événements ont ponctué l'année : une sortie en bus panoramique à Paris et aperçu des principaux monuments puis ascension des 387 marches pour accéder en haut des tours de Notre Dame de Paris, une sortie théâtre, une journée détente à « Aventureland », grand jeu des écoles, carnaval organisé par les parents avec crêpes et danse à volonté....

Running Club de Berville



Entré dans sa quatrième année d'existence, le Running Club de Berville 95 est désormais une association sportive « Loi 1901 » qui compte maintenant 27 membres dont 22 coureurs. Trois membres bénévoles suivent à VTT les runners afin d'assurer leur sécurité sur la route. Côté compétitions, le Club sera encore représenté cette année au semi marathon et au marathon de Paris ainsi qu'à un « trail » dans les Côtes d'Armor entre le Cap Fréhel et le Cap d'Erquy soit 32 km en longeant la côte.

Si vous désirez vous joindre à cette sympathique équipe,
Contactez nous au 06 75 29 53 36, nous vous accueillerons avec plaisir.
Philippe Menguy, Président

Berville Animation

L'assemblée du Foyer Rural se tiendra le 4 février 2012 et procédera au renouvellement d'une partie de son conseil d'Administration.

Si vous souhaitez rejoindre le Foyer, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Programme 2012 du foyer rural

Collecte alimentaire auprès des bervilleois au profit des restos du cœur le samedi 11 février

Randonnée pique-nique le dimanche 13 mai,

La fête du Village le samedi 23 juin,

La brocante et les journées du patrimoine le dimanche 23 septembre,

préparez vos greniers et réservez cette date

Le concert de la Saint Denis le samedi 6 octobre,

Une soirée Beaujolais nouveau le soir du 15 novembre,

Activités régulières du foyer rural

Gymnastique douce le lundi de 9h15 à 10h15

Gymnastique tonique le vendredi de 19h à 20h

Peinture et dessin le mercredi de 9h à 12h

Bibliothèque le mardi de 16h à 19h

Mme Huguette Taru après de nombreuses années de cours gym dans le village a pris une retraite bien méritée et est remplacée par M. Nicolas Sohier.

Berville Animation

Journée randonnée pique-nique du 22 mai

Cette année, c'est par une belle journée de printemps que les randonneurs et les amateurs de VTT se sont rendus à la ferme de Berval à Grisy les Platres. La quarantaine de participants ont partagé leurs pique-niques dans une ambiance conviviale et joyeuse.

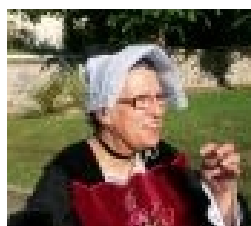


Ca fait du bien de se restaurer.



La pause est finie, il va falloir rentrer.

Fête de la Saint Jean Soirée Celtique avec Les bretons d'Argenteuil



*L'équipe du foyer rural
Tiens, ils portent des marinières.*



La nuit est tombée Fest-noz à Berville.



Les joueurs de cornemuses accueillent les convives.

C'est en costume traditionnel et aux sons des cornemuses, bombardes et tambours, qu'une quarantaine de membres de l'association des bretons d'Argenteuil ont animé notre fête de la Saint Jean. Ils ont joué, chanté et dansé pour nous et avec nous. Les bervilleois et bervilleoises ont intégré les cercles de danse sans se faire prier. D'excellentes crêpes salées et sucrées ont été servies ce soir là avec malheureusement beaucoup de retard pour certaines d'entre elles qui n'ont pu être dégustées qu'après la retraite aux flambeaux et le traditionnel feu d'artifice.

Berville Animation

Concert Gospel de la Saint Denis avec la chorale de Cormeilles en Vexin « Esprit Gospel »

Le traditionnel concert de la Saint Denis a accueilli le 1er octobre au sein de notre église la chorale de Cormeilles en Vexin, que nous nous avions déjà reçu en 2006 et ce concert fut à nouveau une réussite. Une trentaine de choristes, sous la direction du pétillant chef de chœur Jacky Weber, nous ont interprété un répertoire varié de chants « Gospels » qui ont fait vibrer la centaine de spectateurs présent ce soir là, les faisant même chanter et danser.

A l'issue de ce récital, le verre de l'amitié a été offert dans la salle communale par le foyer rural et la municipalité permettant ainsi la rencontre entre les artistes et les spectateurs.



Répétitions, échauffements et relaxation avant le spectacle



Ambiance du spectacle



Soirée Beaujolais Nouveau

La première mais sûrement pas la dernière!!!

Une quarantaine de bervillois se sont retrouvés autour d'un buffet garni de charcuterie, de fromages, de fruits pour fêter l'arrivée du beaujolais nouveau et ...le boire.

Berville Flash



Depuis le 19 octobre, «la Cigogne du Vexin », épicerie ambulante s'installe **tous les jeudis de 16h15 à 18h** devant l'église.

Une livraison à domicile est également possible. Elle propose du pain, de l'épicerie générale de dépannage, des produits locaux du Vexin, des paniers de légumes et/ou de fruits biologiques (sur commande), des produits de la ferme (volailles sur commande, œufs, fromages...).



ECOLE DE MUSIQUE

L'école intercommunale de musique du Vexin

organise des cours de musique à

Marines et à Vigny pour enfants et adultes.

Il s'agit de cours individuels mais aussi collectifs (orchestre...).

Les inscriptions se font en juin et vous bénéficierez de tarifs préférentiels

car notre commune adhère au Syndicat intercommunal de musique Du Vexin et du Val de l'Oise (SIMVVO).

Recensement du 19/01 au 18/02/2012

Les questionnaires dûment remplis seront remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'INSEE **avant le 18 février 2012.**

Votre réponse est obligatoire aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Petites Annonces

Vous pouvez déposer vos petites annonces en mairie avant le 25 décembre pour une parution en janvier

Bruits :

Les bruits causés par les appareils et outils sont autorisés:

Semaine: 8h30-12h 14h30 -19h 30

Samedi : 9h-13h 16h -19h

Dimanche et les jours fériés : 16h -19h

Espaces verts

Les haies bordant la voie publique doivent être taillées au droit de la propriété des riverains car trop hautes et débordantes, elles gênent le passage des bus et camions. De plus en créant de l'humidité, elles accélèrent la détérioration de la chaussée.

Feux :

« Le brûlage à l'air libre de tout déchet, détritiques de toute nature est interdit. Seul est toléré le brûlage des branchages secs mais l'interdiction est totale les samedi après-midi, dimanche et jours fériés, les jours de grand vent et d'alerte à la pollution. »

Arrêté préfectoral du 29 août 1979

Chasse :

« Il est interdit à toute personne de faire usage d'armes à feu sur les routes, chemins ou au dessus et en direction de ceux-ci. Il est également interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, places, rues, habitations, bâtiments, de tirer en direction ou au dessus de ceux-ci »

Arrêté préfectoral du 16 sept. 1983

Visite de l'église :

Si vous désirez visiter l'église, contactez la mairie.

Cartes postales de Berville :

Vous pouvez vous procurer les cartes postales de Berville à la bibliothèque au prix de 1 € chacune, en couleur et à prix coûtant.

Passeports :

Les passeports comportent maintenant des informations biométriques sous forme électronique et les demandes de passeports ne sont plus reçues à la mairie de Berville. Le dossier peut toutefois être retiré à la mairie mais ne pourra ensuite être déposé que dans les communes plus importantes (Marines, Pontoise, Cergy ...). Les passeports sont valables 10 ans.

Les demandes de cartes nationales d'identité sont toujours reçues par la mairie.

Berville Flash

Regrets

M. Bernard Lepron nous a quittés le 31 juillet 2011, à l'âge de 69 ans.

M. François Lapouille nous a quittés le 28 août 2011 à l'âge de 70 ans

Bienvenue à.....

*Ranya Seyad née le 26 janvier 2011, Constant Folet né le 27 février 2011,
Suzon Ringenbach née le 18 avril 2011, Lenzo Romaine Leclerc né le 19 avril 2011,
Milo Lopes né le 4 mai 2011, Anna Valois née le 29 juin 2011
et Lilie Kowalewski née le 3 décembre 2011*

Mairie

Tel : 01 34 66 52 63

Fax : 01 34 66 59 42

mairie.de.berville@wanadoo.fr

La mairie peut recevoir des fax personnels.

Contactez les secrétaires de mairie.

Photocopie en mairie : 0,20 €

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 12h

16h - 18h 30

Jeudi : 14h 30 - 17h 30

Chaque 1er samedi du mois

En période de congés,
des modifications peuvent être apportées,
consultez les panneaux d'affichage.

L'équipe municipale

Le Maire Martine Baudin

1er Adjoint Patrick Masselin

2ème Adjoint Messaouda Perthuis

3ème Adjoint Joël Le Morvan

Franck Danel

Roland Massot

Gilbert Michaud

Nicole Rosset

Jean-Michel Sari

Jean-Yves Sevin

Marie-France Trinquart

Secrétaires de Mairie

Isabelle By

Anne Guion

Déchetterie de Marines (01 30 39 89 45) :

Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

Lundi : 14h-17h

Mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h 14h-17h

Dimanche : 9h-12h

Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre

Lundi : 9h-12h 14h-19h

Mercredi : 14h-19h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 9h-12h 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

Ouverture jours fériés sauf le 1er mai

Pour éviter des dépôts trop volumineux,
possibilité de louer une benne auprès de la déchetterie.

Collecte des objets encombrants :

Le SMIRTOM organise, trois collectes des encombrants:

Jeudi 22 mars 2012

Lundi 18 juin 2012

Jeudi 29 novembre 2012

Le volume, limité à 1 m³ par habitation, doit être
sorti la veille au soir. Les objets non collectés après le passa-
ge des encombrants **doivent être rentrés.**

Liste des objets encombrants non collectés :

gravats, sacs de plâtre, ciment, colle, mortier,
produits explosifs, produits toxiques (batteries, piles, pots de
peinture pleins, huile moteur, huiles usagées, produits de
traitements agricoles),
objets dont le poids est supérieur à 50 Kg,
objets dont les mesures excèdent 1.75 x 1.50 x 0.50,
déchets verts, souches d'arbres,
machines industrielles, moteurs,
grosses pièces mécaniques...

**Attention, les déchets d'équipements électriques et
électroniques doivent impérativement être déposés en
déchetterie depuis le 1er janvier 2009.**

Les encombrants ne sont pas recyclés, il est donc préférable
de se déplacer à la déchetterie lorsque cela est possible.

Ordures

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le
mardi matin. Les poubelles doivent être sorties le lun-
di soir. Elles doivent être bien **fermées** car il est sou-
vent constaté que les sacs de détritus sont éventrés par
les animaux errants.

Tri sélectif

Bac jaune et bleu : mercredi matin tous les 15 jours
en semaine paire

Bac vert :
mercredi matin tous les 15 jours
en semaine impaire

RAPPEL

Elections Présidentielles

22 avril et 06 mai 2012

Elections Législatives

10 et 17 juin 2012